

MOYEN-ORIENT

GÉOPOLITIQUE, GÉOÉCONOMIE, GÉOSTRATÉGIE ET SOCIÉTÉS DU MONDE ARABO-MUSULMAN

Magazine trimestriel • Numéro 32

Octobre-Décembre 2016 • 10,95 €

Défis économiques après l'accord sur le nucléaire

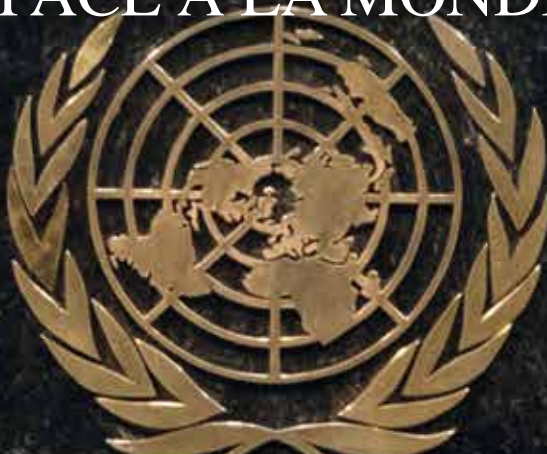
Être sunnite dans un régime islamique chiïte

Une nation aux identités multiples



IRAN

UNE SOCIÉTÉ FACE À LA MONDIALISATION



ENTRETIEN AVEC BAYRAM BALCI

La Turquie de Recep Tayyip Erdogan

WWW.MOYENORIENT-PRESSE.COM

M 07419 - 32 - F : 10,95 € - RD



Sommaire

Moyen-Orient n° 32 • Octobre-Décembre 2016

6 Actualités - Agenda - « Islam(s) »

9 Dessins pour la paix

REGARD...

10

10 ... de Bayram Balci sur la Turquie
de Recep Tayyip Erdogan

DOSSIER

15

16 Repères Iran : Cartographie

18 La République islamique d'Iran dans tous ses états
Yann Richard

24 Les identités iraniennes : du mazdéisme
au chiïsme d'État
Entretien avec Leïli Anvar

29 Repères société : Qu'est-ce qu'être féministe en Iran ?
Anne Lohéac

30 Dubaï, un pôle de pratiques artistiques pour l'Iran ?
Amin Moghadam

36 L'Iran à l'épreuve de la fuite des cerveaux
Clément Therme

41 La création littéraire d'un Iran qui s'ouvre au monde
Laetitia Nanquette

46 Repères culture : Qu'est-ce que le cinéma
d'Asghar Farhadi révèle de la société iranienne ?
Asal Bagheri

50 Une économie prometteuse, qui se heurte
à de nombreux obstacles
Entretien avec Fereydoon Khavand

56 Les Baloutches, d'une zone tribale au culte de l'iranité
Stéphane A. Dudoignon

62 Sociologie des pratiques religieuses en
République islamique
Entretien avec Amir Nikpey

68 Repères ville : Téhéran : quelle participation
« citoyenne » dans la mégalopole iranienne ?
Sahar Saeidnia

GÉOPOLITIQUE

72

72 Regards intimes sur un conflit : changements sociaux
chez les Sahraouis
Alice Wilson

78 Repères histoire : Quelques données sur le début
de la lutte de libération sahraouie
Francesco Correale

80 Guerre du Web et activistes des médias au
Sahara occidental
Sébastien Boulay et Julia Buquet

86 Dakhla : transformation d'une ville sous occupation
Victoria Veguilla del Moral

BD • LIVRES • CINÉ • WEB 92

9



© Khalid Gueddar

10



© Xinhua/He Canling

15



© Présidence iranienne

72



© BJK

92



© Vrazim





Dakhla :

transformation d'une ville sous occupation

Depuis quarante ans et la fin de la colonisation espagnole, le Sahara occidental est administré par un gouvernement (le Maroc) sans l'aval de l'ONU. Mais l'immobilisme relatif de la communauté internationale contraste avec un fort dynamisme intérieur. L'exode des Sahraouis et les migrations Nord-Sud encouragées par les autorités marocaines ou le développement de certains secteurs économiques ont modifié les structures sociales locales. Dans les principales villes, les Sahraouis sont devenus minoritaires, une situation entraînant une érosion de la coexistence entre les communautés et la mise en place de stratégies individuelles et collectives de conservation ou de transformation des structures de pouvoir anciennes.

Ville côtière, Dakhla est un cas d'étude emblématique pour analyser cette évolution de la société sahraouie et les défis auxquels elle fait face. Dakhla fut le premier foyer espagnol : créée en 1884, elle portait le nom de « Villa Cisneros » et comptait, à la fin de la période coloniale en 1975-1976, 5 454 habitants. Beaucoup d'entre eux partirent en exil à Tindouf, en Algérie, tandis que d'autres, qui se trouvaient alors en Mauritanie, ne purent revenir chez eux. Dans un contexte

de guerre, la population rurale nomade et semi-nomade de la région fut obligée de s'installer en ville, rebaptisée « Dakhla ». Depuis, le nombre d'habitants n'a cessé d'augmenter : de 21 496 en 1982, il est passé à 36 751 en 1994, 99 367 en 2004 et 142 955 en 2014, selon les données du Haut-Commissariat au plan marocain. On observe que le changement le plus significatif a eu lieu entre 1994 et 2004. Pourquoi ? Que s'est-il passé durant cette période ? Quelles conséquences cette augmentation démographique a-t-elle sur les processus



Située face à l'océan Atlantique, la ville de Dakhla est devenue un repère pour les passionnés de sports de voile et de vitesse, comme le windsurf et le kitesurf.

© DR

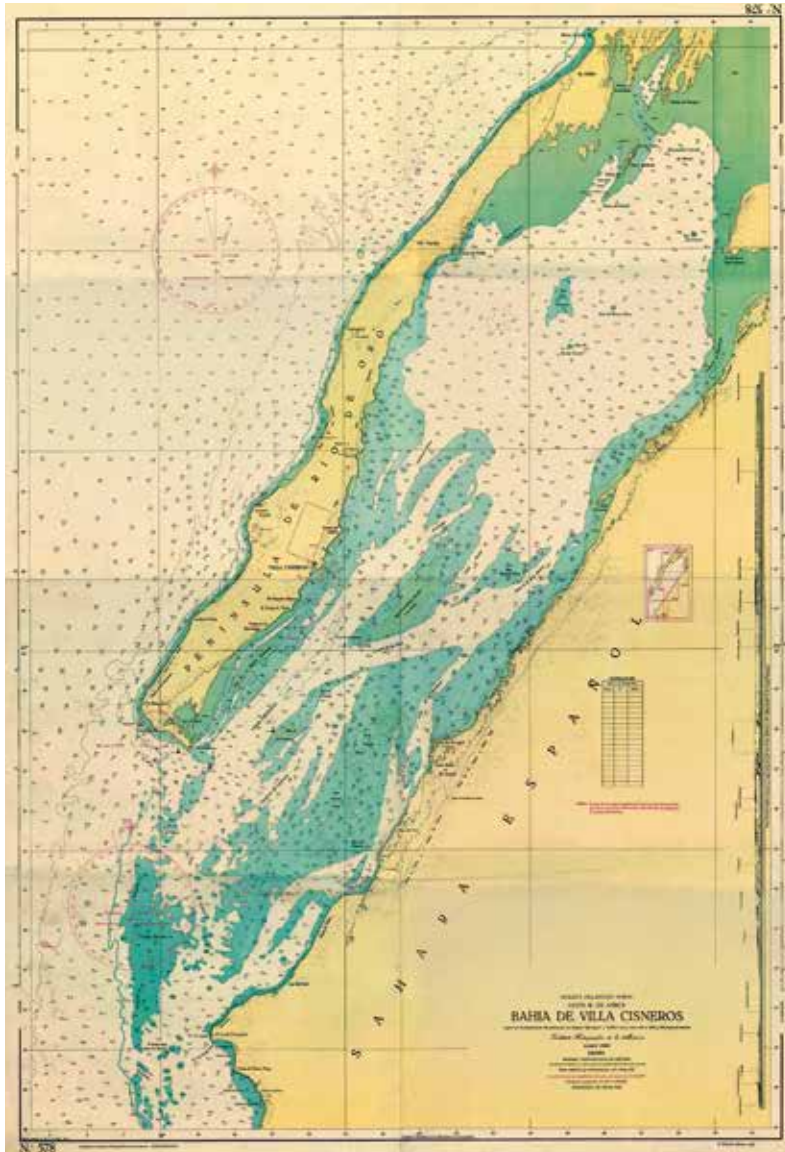
politiques et sociaux locaux ? Quel est le rôle des autorités marocaines ? Et comment cette situation affecte-t-elle le dossier du Sahara occidental ?

Une évolution démographique et un lien au Maroc différenciés

Depuis la fin de la période coloniale espagnole, Dakhla a été successivement sous administration de la Mauritanie (1976-1979), puis du Maroc. L'annexion au royaume est donc tardive, notamment par rapport à El-Ayoun (dès 1975), et la marche verte (6 novembre 1975), c'est-à-dire l'arrivée de citoyens marocains aux portes d'un territoire contesté et forçant la décolonisation espagnole, n'a pas eu les mêmes effets à Dakhla. Dans cette ville, on se souvient plutôt d'une « marche rouge », de la couleur du sang, pour se référer à l'arrivée de colons marocains après le départ de la Mauritanie (1). Cette annexion tardive constitue le premier facteur expliquant des processus différenciés de peuplement entre Dakhla et El-Ayoun. À cela il faut ajouter la distance entre Dakhla et les villes marocaines les plus méridionales (Sidi Ifni, Guelmim),

ainsi que le développement du secteur local de la pêche. À El-Ayoun, la marche verte a déclenché une première vague migratoire, suivie par ce qu'on appelle la « seconde marche verte », soit le déplacement organisé par les autorités marocaines de quelque 100 000 personnes, sur la base du recensement effectué par les Espagnols en 1974. C'était une stratégie visant à faire face au référendum d'autodétermination prévu par l'ONU. Ce mouvement concernait principalement les Sahraouis « ethniques » (2) ou « tribus du nord », selon la dénomination du recensement, c'est-à-dire une population qui a maintenu et maintient encore des liens particuliers avec les Sahraouis originaires du territoire et qui se considère comme sahraouie. Ces relations se fondent sur la proximité géographique et une histoire commune, précoloniale – utilisation des mêmes routes commerciales (3) – et coloniale – Sidi Ifni a été sous mandat espagnol de 1934 à 1965. Ces facteurs ont contribué à une certaine convergence des modes de vie, des coutumes et, dans certains cas, de la langue (*hassaniya*). À Dakhla, à l'inverse, l'impact sur la structure sociale locale des Sahraouis « ethniques » a été moins important, la ville se trouvant à plus de 1 000 kilomètres de leur région d'origine. L'émergence au milieu des années 1990 de la pêche au poulpe, demandeuse en main-d'œuvre peu qualifiée, a conduit des





Produite en 1955 par l'Institut hydrographique de la Marine espagnole, du temps de la colonisation, cette carte montre la baie de Dakhla, alors connue sous le nom de « Villa Cisneros ».

milliers de Marocains à s'installer, entre 1995 et 2002, à Dakhla, car les emplois directs et indirects issus de ce secteur assuraient des revenus. Le permis d'exploitation à Dakhla des licences de pêche accordées dans d'autres régions et pour d'autres espèces a intensifié ces arrivées. Le changement de résidence pour ces Marocains, temporaire ou permanent, présentait des avantages sociaux et individuels certains, renforcés par le sentiment de défendre la « cause nationale ». De plus, la pêche ne fait pas partie des activités valorisées dans l'imaginaire sahraoui. Au contraire, particulièrement dans cette région, où la tribu des Awlad Dlaym est majoritaire, les représentations sociales associées à ce secteur sont péjoratives. Cette tribu relèverait de la catégorie des *hassan* : « ceux qui protègent ». Portant les armes, ils sont susceptibles de préserver leur autonomie ainsi que leur « noblesse » (4), et ils exerçaient leur « protection » depuis la fin du XIX^e siècle sur des groupes « tributaires », comme les Imraguen, organisés en groupements sédentaires de pêcheurs (5).

La faible valorisation des activités de pêche par les Sahraouis est toujours d'actualité, favorisant la création d'un important foyer

d'emplois pour les premiers colons arrivés dans les quartiers pauvres d'Al-Wahda dans les années 1980 et au début de la décennie 1990. La demande a aussi été couverte par des immigrants venus par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une entreprise de congélation du poulpe ; ils se sont installés dans un autre quartier, Lahrait. Le premier site de congélation a été créé en 1994 ; dix ans plus tard, on en comptait 70 dans toute la ville.

Des membres de la tribu des Aït Baamrane se sont aussi installés à Dakhla, participant au développement de secteurs émergents, principalement dans les branches industrielle (la congélation) et commerciale. Toutefois, la hausse démographique observée à Dakhla entre 1994 et 2004 est essentiellement due à l'arrivée de populations du nord venues pour trouver un emploi dans les secteurs de la pêche, de l'agroalimentaire, des services. Les autorités marocaines ont été favorables à ces déplacements et les ont même appuyés. L'image d'un Sahara mythique où il est aisé de s'enrichir, diffusée par les médias, influence aussi les décisions individuelles des Marocains de venir s'y installer.

La diversification économique de la fin des années 2000

D'autres secteurs se sont aussi développés à Dakhla, et son économie a vécu une importante diversification. L'agriculture a émergé avec la création d'une première entreprise, consacrée à la tomate, à la fin des années 1990, financée en partie par la famille royale marocaine. Depuis la fin des années 2000, ce secteur n'a cessé de grandir, malgré les faibles ressources en eau. Le tourisme s'est également réveillé durant la décennie 2000. C'est à cette époque que des autorisations de libre circulation ont été données entre Dakhla et la frontière mauritanienne, poussant des Marocains spécialisés en sports de voile et de glisse (notamment le kitesurf) à créer leur entreprise dans cette enclave privilégiée. Toutefois, le secteur n'a pas décollé avant la fin des années 2000, quand les premiers permis de construire d'infrastructures d'accueil ont été donnés et la demande internationale a augmenté. Aujourd'hui, il s'agit d'un tourisme destiné à la seule pratique du kitesurf et du windsurf dans la baie située à une vingtaine de kilomètres de la ville. Les touristes sont logés en bordure de l'océan, dans des hôtels ou des chambres d'hôtes, avec peu ou aucun contact avec la population locale. Le festival culturel « Mer et désert » a participé à cet engouement depuis sa première édition en 2007 et jusqu'à sa disparition en 2011. En effet, les émeutes de Marocains dans le quartier sahraoui de Hay Oum Tounsi et les affrontements qui en ont découlé entre jeunes des deux communautés ont conduit les autorités de Rabat à l'arrêter.

Le domaine de la construction est en plein boom. La ville ne cesse de croître et compte des secteurs importants destinés à l'édification d'habitations, de parcs et de jardins. L'activité économique permet à la municipalité d'augmenter ses revenus avec les impôts, et la région bénéficie de fonds d'initiatives étatiques pour le développement des « provinces du Sud ». Déjà dans les années 2000, le Maroc a financé la création de





© AFP Photo/Abdelhak Semm

villages de pêcheurs le long du littoral ainsi que le programme « Dakhla sans bidonvilles », qui a impliqué le déplacement des immigrés et des colons résidant à Al-Wahda et à Lahrait vers des quartiers nouveaux.

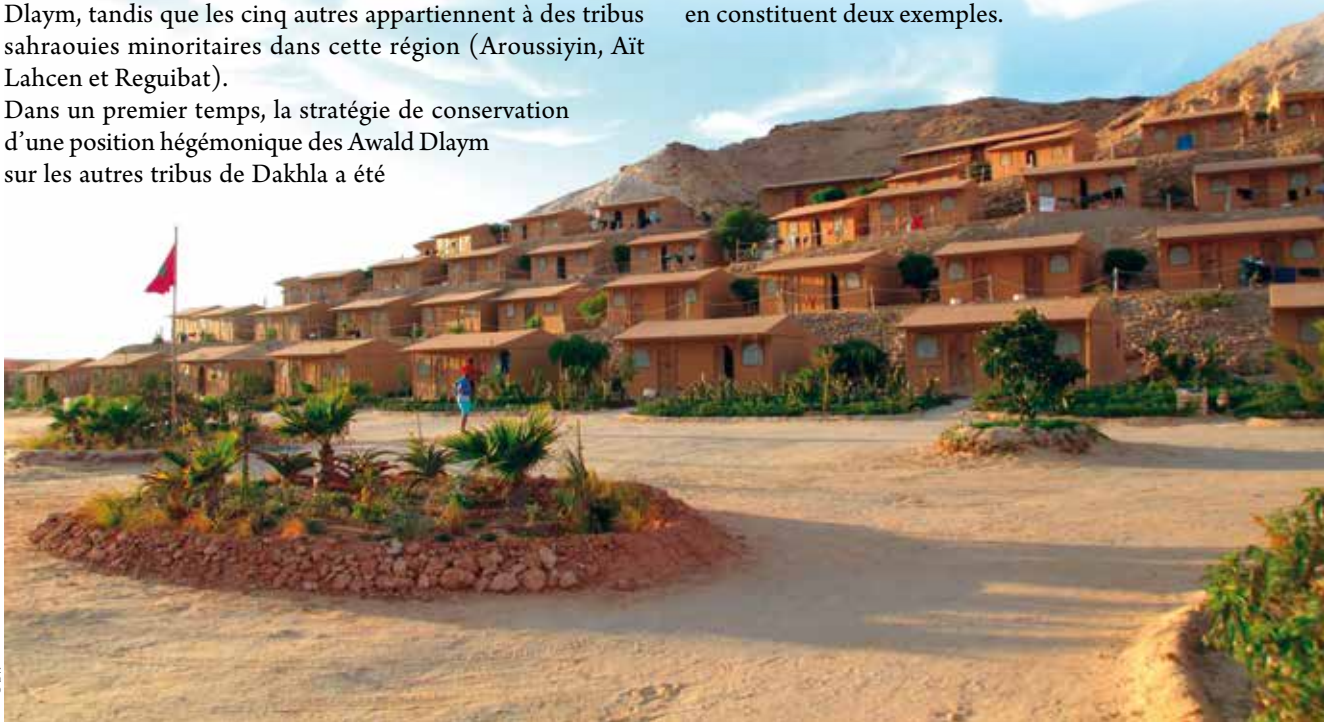
Un contrôle autoritaire et tribal du changement ?

Depuis les premières années de l'annexion, des membres de la tribu des Awlad Dlaym occupent la majorité des postes d'élus. Ils considèrent que l'activité politique est de leur ressort. Les sièges pour la région à la Chambre des représentants, l'Assemblée basse du Parlement marocain, ont toujours été occupés par eux, depuis les premières élections de 1981 jusqu'à celles de 1997. Dans le cas des scrutins municipaux, les présidents de sept des 12 communes rurales sont des Awlad Dlaym, tandis que les cinq autres appartiennent à des tribus sahraouies minoritaires dans cette région (Aroussiyyin, Aït Lahcen et Reguibat).

Dans un premier temps, la stratégie de conservation d'une position hégémonique des Awald Dlaym sur les autres tribus de Dakhla a été

possible grâce à une politique marocaine cherchant à maintenir les hiérarchies préexistantes et à renforcer les identités tribales face à un sentiment communautaire et nationaliste qui se formait depuis la fin de la colonisation espagnole (6). Cette politique fut menée avec des mécanismes de cooptation dans le cadre d'élections non compétitives. Depuis les législatives de 2002, toutefois, les chiffres obtenus durant le recomptage des voix dans les collèges électoraux et les résultats annoncés par les autorités correspondent. La transparence a donc en principe été de rigueur, et les électeurs non sahraouis ont dépassé les Sahraouis en nombre. Mais les résultats n'ont reflété que faiblement les transformations démographiques en cours. Ainsi, dans la circonscription d'Oued Eddahab, où se jouent deux sièges et où l'on recense des membres de différentes tribus et surtout des immigrés marocains ou leur descendance, un des mandats a été obtenu par un entrepreneur des Aït Baamrane (tribu « du Nord »), originaire de Sidi Ifni, mais installé dans le Sahara depuis l'époque coloniale. En 2011, les Awlad Dlaym ont perdu l'autre siège de député face à un Aït Baamrane qui se présentait sous les couleurs du Parti de la justice et du développement (PJD, parti à tendance islamiste).

La transformation de l'électorat est un phénomène qui pose beaucoup de questions à l'heure d'analyser les processus électoraux à Dakhla. Quand on interroge les électeurs et les candidats issus des Awlad Dlaym, on note une préférence pour le vote tribal. Mais la question reste de savoir pour qui votent les Marocains dans une ville où domine le clivage communautaire : la majorité des membres de deux communautés se présentent comme des parties opposées du conflit, et les difficultés de cohabitation sont latentes, conduisant à des affrontements ponctuels. Les épisodes de violence en 2011, à l'occasion du festival « Mer et désert » en février et à la suite d'un match de football en septembre, en constituent deux exemples.



Le tourisme s'est développé dans les années 2000, avec les sports de voile et de glisse. La majorité des étrangers sont accueillis dans des résidences situées près des plages, sans véritables contacts avec la ville et les populations locales.

© D.R.





© UN Photo/Evan Schneider



© AFP Photo/Abdelhak Senna



© DR

Avec un plan d'urbanisme hérité des Espagnols, Dakhla a vu sa démographie changer principalement dans les années 1980 et 1990, l'arrivée de réfugiés et de travailleurs ayant entraîné la construction de quartiers informels.

L'analyse des candidatures des dernières élections législatives (2007, 2009 et 2016) et communales (2003, 2009 et 2015) révèle qu'aucun notable non originaire du Sahara ne s'est présenté. Les candidats marocains appartiennent à des catégories socioprofessionnelles de classe moyenne. Aucun n'a les moyens suffisants pour entrer dans la compétition du « marché local des votes ». Plusieurs témoignages affirment que les autorités conseillent à ce genre de candidat de ne pas se présenter pour des « raisons politiques ». Il s'agit d'une modalité de contrôle dans un contexte de plus grande transparence et de transformation du recensement, assurant que le personnel politique élu dans la région ne soit pas d'origine marocaine. On se trouve donc face à une stratégie qui n'oublie pas que la communauté internationale surveille ce qu'il se passe au Sahara occidental, mais aussi que les élites sahraouies ne toléreraient pas leur éviction des structures de pouvoir locales.

La concurrence électorale concerne essentiellement des notables sahraouis « ethniques » et les autres Sahraouis, qui doivent se battre pour obtenir les voix des immigrés et colons marocains, nécessaires pour leur élection. Pour cela, les candidats n'ont pas hésité à inclure des Marocains dans leurs réseaux clientélistes, d'où ils étaient auparavant exclus, et à former des réseaux d'intermédiaires rendant possible l'achat de votes. Le cas du PJD est différent. Le candidat des Aït Baamrane a bénéficié d'un vote partisan, principalement marocain, mais aussi des Awlad Dlaym (tribu de laquelle est issu le secrétaire régional du parti islamiste).

Paix sociale, coercition politique et redistribution économique

La transformation de cette structure sociale locale pose une série de défis à la gestion marocaine de l'ancienne colonie espagnole. Les Sahraouis se perçoivent ainsi comme les véritables autochtones du territoire et donc comme les acteurs légitimes pour gouverner et gérer les ressources naturelles. Ils observent avec intérêt, voire hostilité, comment leur position dans la société est menacée par l'installation d'une population qui se sent de plus en plus de Dakhla. Au moins une génération de non originaires du Sahara occidental est née à Dakhla et revendique être aussi autochtone. La paix sociale, objectif prioritaire des autorités locales, est seulement possible par la reformulation d'un difficile équilibre entre mécanismes coercitifs et redistributifs.

De nos jours, dans un contexte postcontestation du camp de Gdim Izik (octobre-novembre 2010), le contrôle sur la population s'est intensifié, surtout envers les militants pour la cause sahraouie. Les dirigeants des secteurs sociaux les plus engagés (jeunes Marocains de quartiers populaires, jeunes Sahraouis nationalistes) voient leurs mouvements limités et surveillés. Comme dans le domaine électoral, dans l'arène des politiques publiques, on observe une importante transformation sous le contrôle autoritaire du Maroc. Les politiques clientélistes lancées par Hassan II (1961-1999), qui cherchaient la loyauté des

Sahraouis avec, par exemple, la distribution de logements et d'aides sociales mensuelles d'un montant équivalent au salaire moyen (à travers un document appelé la « carte de promotion nationale ») sont en train de changer. Cette somme d'argent est distribuée à présent selon des critères discrétionnaires, amplifiant le sentiment de marginalisation et d'abandon des jeunes Sahraouis à qui on la refuse. De plus, les programmes publics d'adjudication de logements incluent pour la première fois depuis l'annexion du territoire des immigrés et des colons sans ressources. « Dakhla sans bidonvilles » a supposé la destruction des habitations insalubres d'Al-Wahda et de Lahrait, l'adjudication aux bénéficiaires du programme de terres gratuites et, dans le cas des premiers colons, d'une aide matérielle et financière pour la construction rapide d'un logement. Le résultat a été la création d'un « quartier-ville » parallèle à Dakhla, dans le sud, ce qui a pour effet d'accroître la ségrégation spatiale entre communautés. Le quartier sahraoui Hay Oum Tounsi, le plus proche, est séparé des nouveaux par des terrains voués à se transformer en parcs et jardins. Pour l'instant, ils augmentent les possibilités de contrôle par les autorités marocaines du fait de rendre visible tout mouvement de masse.

Un certain fatalisme face aux situations locale et internationale

La population immigrée marocaine au Sahara occidental et sa descendance, installée depuis son arrivée à Al-Wahda et à Lahrait, habite aujourd'hui dans des maisons ayant parfois trois étages, obtenues grâce à des subventions ou gratuitement. De plus, beaucoup de ces personnes ont trouvé un travail dans un secteur économique local diversifié et où certaines catégories professionnelles sont rejetées par les Sahraouis autochtones. Leur situation s'est donc considérablement améliorée. Le droit de vote leur donne la possibilité de s'insérer dans les réseaux clientélistes ou, à défaut, d'obtenir de l'argent. Les notables ayant le plus de possibilités de gagner des élections investissent d'importantes sommes d'argent. On raconte ainsi qu'un candidat aux municipales de 2015 aurait réuni 500 000 euros. Le changement de statut des immigrés et des colons se confirme avec le changement de résidence : à Dakhla, quelque 5 000 habitations insalubres ont été détruites en janvier 2010.

Faute d'études exhaustives, on peut imaginer un plus grand alignement de cette population pour la cause nationale marocaine. Qui a vu ses conditions de vie s'améliorer ces dernières années ne va pas accepter facilement que son statut change ; argument en faveur de la position de Rabat sur le Sahara occidental. De son côté, la population sahraouie, nationaliste ou non, perpétue des représentations sociales sur le « bon gouvernement », selon lesquelles les postes d'élus et ceux ayant un pouvoir de décision sur les affaires de la région sont issus de ses rangs. Cette conception s'appuie par ailleurs sur des normes internationales obligeant les autorités marocaines à prendre en compte les intérêts de la population sahraouie qui habite dans le



Pour le Maroc, Dakhla fait partie intégrante du royaume, qui n'hésite pas à tisser des drapeaux géants pour le rappeler.

© AFP Photo/ALDA

territoire sous leur contrôle, notamment en matière de gestion et d'exploitation des ressources naturelles (7). Mais la situation internationale est entendue avec souplesse par les Sahraouis. Toute politique redistributive (de terrains, de logements, d'aides, de licences de pêche, de bourses, d'emplois, etc.) doit les inclure. Leur exclusion, qui touche davantage les jeunes, déclenche un sentiment de marginalisation et d'injustice se manifestant lors d'actions collectives. Les uns et les autres expérimentent aujourd'hui un changement de statut dans la société locale et maintiennent des représentations sociales opposées sur le « bien gouverner » à Dakhla. ■

VICTORIA VEGUILLA DEL MORAL

NOTES

(1) L'arrivée au pouvoir en Mauritanie de Mohamed Khouna Ould Haidalla en mai 1979, membre de la tribu des Arusiyyin et né au Sahara occidental espagnol, a produit un changement favorable au Front Polisario, laissant au mouvement sahraoui la gestion des territoires jusque-là sous contrôle mauritanien. Mais cette cession ne réussit jamais à se réaliser en raison des positions des forces marocaines.

(2) Jacob Mundy, « Moroccan Settlers in Western Sahara: Colonists or Fifth Column? », in *The Arab World Geographer*, vol. 15, n°2, janvier 2012, p. 95-126.

(3) Mustapha Naïmi, *La dynamique des alliances ouest-sahariennes : De l'espace géographique à l'espace social*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

(4) Pierre Bonte, *L'émirat de l'Adrar mauritanien. Harim, compétition et protection dans une société tribale saharienne*, Karthala, 2008.

(5) Alberto López Bargados, *Arenas Coloniales: Los Awlad Dalim ante la colonización franco-española del Sáhara*, Bellaterra, 2003.

(6) Claudia Barona Castañeda, *Sahara Al-Garbia (1958-1976): Estudios sobre la identidad nacional saharauí*, Thèse de doctorat, Université autonome de Madrid, 1998.

(7) Avis juridique du 29 janvier 2002 de Hans Corell, secrétaire général adjoint aux affaires juridiques des Nations unies.

